



FEMMES NIVERNAISES

CONFÉRENCE DE
ERWANN RAMONDENC ET
MICHAËL BOUDARD

INTRODUCTION

En 2023, les Archives départementales de la Nièvre ont consacré une exposition aux femmes dans la Nièvre, connues parfois, inconnues le plus souvent, mais qui ont les unes comme les autres contribué à l'histoire de ce département.

Cinq parties chronologiques et une dernière thématique vous permettront de découvrir la place des femmes dans la Nièvre du XVI^e siècle à nos jours.

INTRODUCTION

Partie 1 : Les Nivernaises durant l'Ancien Régime

Partie 2 : Vies privées, vies professionnelles et vie publique (1789-1914)

Partie 3 : Les femmes à l'épreuve de la Grande Guerre (1914-1918)

Partie 4 : Une visibilité accrue (1919-1939)

Partie 5 : De lentes avancées de 1940 à nos jours

Partie 6 : Les femmes et les publicités, des représentations sexistes

PARTIE 1

LES NIVERNAISES DURANT L'ANCIEN RÉGIME

Pour les femmes comme pour les hommes, de fortes distinctions sociales traversent le royaume de France : si l'on vous présente ici deux femmes de « pouvoir », une religieuse et une comtesse, la grande majorité des femmes du comté du Nivernais sont d'abord des paysannes dont il est plus difficile de connaître la vie grâce aux archives conservées.



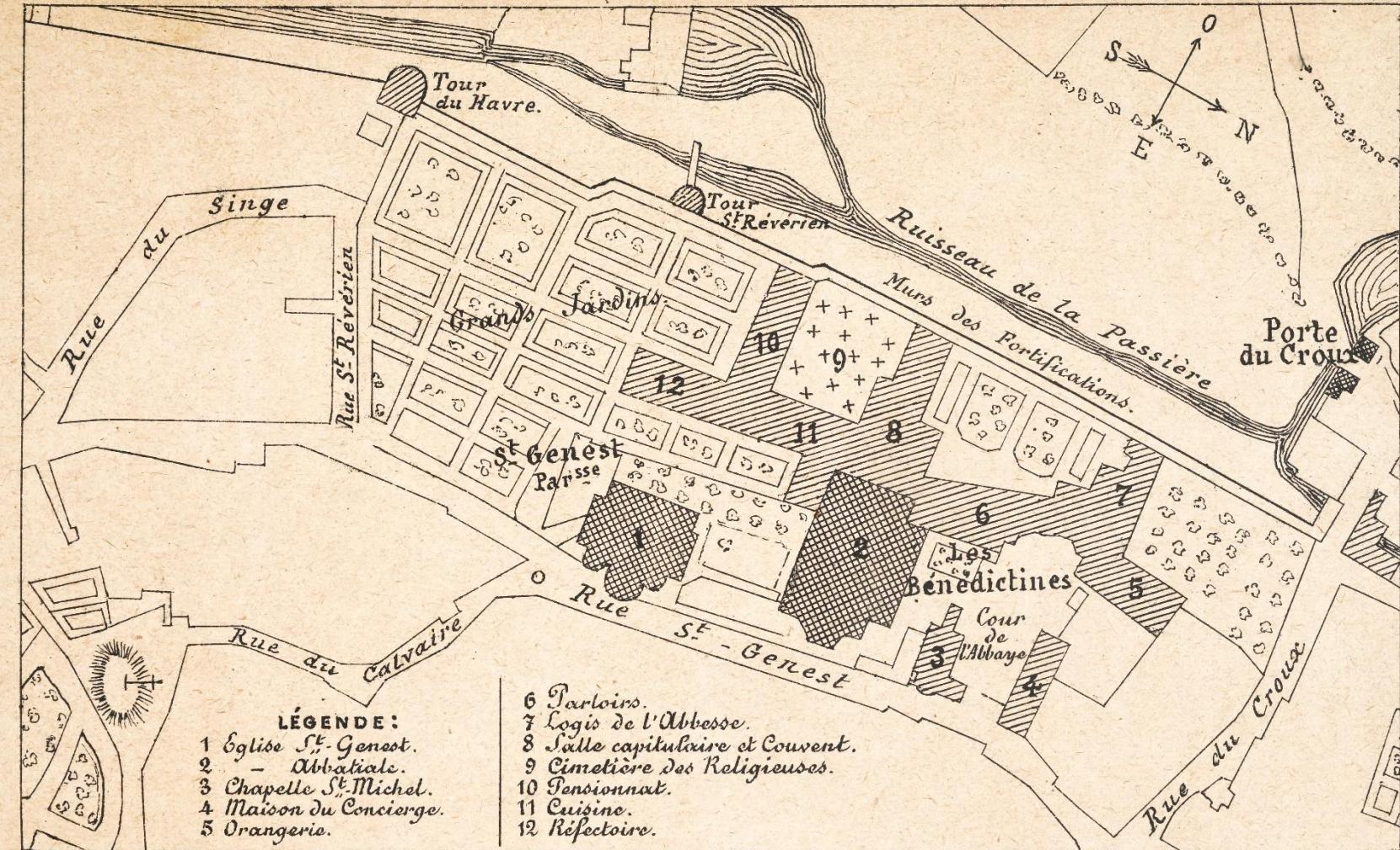
Arch. dép. Nièvre

UN SCEAU FÉMININ

Ce sceau représenté page précédente est celui de Jeanne Le Bourgoin, abbesse de Notre-Dame-de-Nevers de 1501 à 1533.

Jeanne Le Bourgoin fait partie d'une famille nivernaise importante dont les membres possèdent diverses seigneuries en Nivernais, des charges auprès du comte de Nevers ou à la ville, ainsi que dans plusieurs abbayes et couvents.

L'un de ses frères, Philibert, est ainsi prieur de Saint-Pierre de Decize, un autre, Claude, est panetier du comte de Nevers.



ABBAYE NOTRE-DAME.
(Fragment du Plan de Nevers de 1759)

Ci-dessus l'emprise foncière de l'abbaye Notre-Dame de Nevers dont une partie de l'espace est aujourd'hui pris par le musée et les jardins donnant sur la promenade le long des remparts. Arch. dép. Nièvre, Niv 893.

22. September 1545

Lettre de Marie d'Albret, comtesse puis duchesse de Nevers, demandant aux conseillers de la chambre des comptes de Nevers de recevoir les fois et hommages de ses vassaux, 22 septembre 1545.

Arch. dép. Nièvre, fonds de la chambre des comptes, 3B11.

MARIE D'ALBRET

À la mort de Charles de Clèves, comte de Nevers de 1506 à 1521, son jeune successeur François n'a que cinq ans. Afin d'assurer la gestion du comté, le roi de France, François 1^{er} (1515-1547), donne le droit de garde à sa mère Marie d'Albret (1491-1549).

Prenant le titre de comtesse de Nevers, elle dirige le Nivernais pendant la minorité du jeune comte et même au-delà, celui-ci étant plus préoccupé par les guerres d'Italie que par la gestion de ses terres.

PARTIE 2

**VIES PRIVÉES,
VIES PROFESSIONNELLES
ET VIE PUBLIQUE
(1789-1914)**

VIES PRIVÉES

LA PLACE DES FEMMES AU SEIN DE LEURS FOYERS

DES SITUATIONS DIVERSES

Qu'elles vivent en campagne ou en ville, qu'elles soient issues de classes sociales aisées ou non, la vie des femmes est évidemment fort différente. Malgré une lecture quelque peu biaisée, les cartes postales, réalisées à la fin du XIXe et début XXe siècle, témoignent néanmoins de ces vies diverses.



La vie et le travail dans les campagnes nivernaises



Arch. dép. Nièvre,
2 Fi Nièvre 19/1560 (ci-dessus)
et 19 Fi 969 (ci-contre)



5. — EN NIVERNAIS. — La traite des vaches dans la prairie.

La vie et le travail dans les campagnes nivernaises



Arch. dép. Nièvre,
19 Fi 936 (ci-dessus)
et 19 Fi 953 (ci-contre)



2

CLAMECY. — La Place du Grand Marché

Collections ND Phot

La vie en ville.

Jour de marché dans l'une des principales rues commerciales de Clamecy. Les femmes sont les seules personnes visibles.

Arch. dép. Nièvre, 2 Fi communes 079



Le constat est le même sur la place du marché de Varzy.

Arch. dép. Nièvre, 10 Fi 29/22.

Marguerite Chivrac
46 rue St. Etienne
Cosne

COSNE. - Bords de la Loire - Les Sables

voici un g grand
front auquel je
vois partout je
suis passé Depuis
le fois dessus pour
le moment la
Loire est presque
à sec



On peut distinguer sur cette carte postale la jeune femme accroupie, bien habillée, et debout une autre femme qui est une domestique s'occupant du plus jeune enfant.

Arch. dép. Nièvre, 19 Fi 801



Cette carte postale fait côtoyer une femme issue de la bourgeoisie avec une lavandière.

Arch. dép. Nièvre, 19 Fi 705

VIES PROFESSIONNELLES

DES MÉTIERS MULTIPLES

Recenser tous les métiers salariés exercés par les femmes est évidemment impossible et leurs traces laissées au sein des archives ne sont pas forcément simples à trouver.

Il y a ceux auxquels on pense immédiatement : **domestiques et servantes** dans les châteaux des familles nobles mais aussi au sein des familles bourgeois des villes, **institutrices** dans les écoles du département, **sages-femmes**, **religieuses**, **commerçantes** et **ouvrières** au sein des nombreuses usines, elles sont bien présentes dans la vie sociale et économique nivernaise.

LIBRAIRES/IMPRIMEURS

Et puis, il y a le métiers auxquels on ne pense pas de manière évidente.

Parmi ceux-ci, les **libraires et/ou imprimeurs**. Au XIXe siècle, dans les principales villes de la Nièvre (Nevers, Clamecy, Cosne-sur-Loire et Château-Chinon), on trouve des femmes à la tête d'un **commerce de librairie** (qui est souvent couplé avec celui d'imprimeur). Certaines femmes reprennent le commerce de leurs maris après le décès de ces derniers mais ce n'est pas le cas de toutes.

Ainsi, Jeanne Brun obtient d'abord l'autorisation de tenir un cabinet de lecture à Nevers en 1826.

En fin d'année 1828, alors âgée de 37 ans, elle obtient son brevet de libraire et tient son commerce jusqu'à son décès le 16 mars 1839.

C'est un homme, Jean-Baptiste Boyau, qui la remplace.

LES RELIGIEUSES

Présentes en particulier au sein des villes nivernaises, leur rôle est important : ainsi, à Nevers, leur travail d'infirmières à l'hôpital de la ville est indispensable à son fonctionnement.

Dans le recensement de Saint-Saulge de 1896, 19 d'entre elles résident au couvent des sœurs de La Charité (page suivante). Leur poids économique est à noter puisqu'elles emploient des personnels et possèdent des domaines fonciers qui sont exploités.

Convent des Sœurs de la Charité

1	Bonduux	Jeannet	54	id	Religieuse apprenant	
2	Pellekin	Sonia	36	id	Religieuse	
3	Cauze	Mari Louis	27	id	id	
4	Girard	Madelaine	59	id	id	
5	Delpach	Juliet	64	id	id	
6	Bertrand	Marie	72	id	id	
7	Moulin	Jeannet	26	id	id	
8	Brugelles	Octobre Mari	49	id	id	
9	Galanel	Marie	38	id	id	
10	Lives	Etienne	19	id	id	
11	Colonna	Mari	24	id	id	
12	Bessaud	Antoniette	49	id	id	
13	Portevoine	Sophie	44	id	id	
14	Destruel	Emphrasie Zenai	39	id	id	
15	Moissonnier	Elisa	57	id	id	
16	Negré	Mari	34	id	id	
17	Ardoux	Jeannet	63	id	id	
18	Couret	Mari	59	id	id	
19	Bruyères	Mademoiselle	36	id	id	
20	Rousseau	Catherine	88	id	S. p. sombreignac	
21	Robin	Mariel	68	id	journaliste mormone	

Arch. dép. Nièvre,
recensement en
ligne sur le site.

LES SAGES-FEMMES

Si une profession ne se conçoit qu'exclusivement féminine à cette époque (et cela n'a guère changé au XXI^e siècle), c'est bien celle de sage-femme.

Au milieu du XIX^e siècle, à Nevers, une dizaine de femmes exercent ce métier. Parmi elles, on relève le nom de **Mme Tillier**, épouse du pamphlétaire d'origine clamencycoise Claude Tillier. Après la mort de ce dernier en 1843, elle poursuit son métier.

CERTIFICAT D'ÉTUDE
délivré à M^e Tillier née Gérin
Élève ~~de l'école~~ du Département
~~de la Nièvre à son frais~~

Note. Le Certificat de conduite que doit avoir
l'Elève est délivré séparément.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES HOPITAUX ET HOSPICES CIVILS DE PARIS.

MAISON ET ÉCOLE
D'ACCOUCHEMENT.



Les soussignés certifient que la D^r Tillier née Gérin (Marie Félicité) née le 28 Mai 1813 à Clamecy, département de la Nièvre, domiciliée à Clamecy, département de la Nièvre, a suivi avec exactitude les Cours théorique et pratique d'Accouchement qui ont eu lieu du 1^{er} Juillet mil huit cent trente neuf au 30 juin mil huit cent trente quatre, qu'elle a pratiqué avec succès les Accouchemens qui lui ont été confiés; qu'elle a, en général, montré une grande zèle et de l'aptitude, et répondue d'une manière satisfaisante aux questions qui lui ont été proposées sur les diverses parties de l'Art des Accouchemens; que le Jury d'examen, institué par l'article 1^{er} du chapitre 1^{er} du titre 6 du Réglement de S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, en date du 8 novembre 1810, l'a jugée digne, conformément aux articles 3 et 4 du chapitre 2 du titre 4 du Réglement susdit, de recevoir de la Faculté de Médecine de Paris un Certificat de capacité, avec lequel elle pourra, en exécution de l'article 2 du titre 11 du même Réglement, exercer provisoirement ses fonctions de Sage-Femme jusqu'à ce que le Jury médical de son département lui ait, dans sa plus prochaine réunion, échangé ledit Certificat de capacité contre un Diplôme, conformément à l'article 2 du chapitre 4 du Réglement susénoncé.

Fait à la Maison d'Accouchement, le 1^{er} Juillet juin mil huit cent trente quatre.

La Sage-Femme en Chef,

Et Charrue

Vu et vérifié :

Le Directeur,

M. Dubois



Le Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Chirurgien,
Accoucheur en chef et Professeur à l'Ecole d'Accouchement,

Paul Dubois

Vu et délivré, au nom de l'Administration, par le Membre de la Commission administrative,
chargé de la Surveillance spéciale de la Maison d'Accouchement,

Charrue

Je, soussigné, Secrétaire général de l'Administration des Hospices et Secours de la Ville de Paris,
certifie véritables les signatures ci-dessus apposées.

M. Dubois

Ce certificat de capacité est donné avant l'obtention définitive du diplôme de sage-femme. Il est au nom de Mme Tillier qui n'a pas de lien avec l'épouse de Claude Tillier.
Arch. dép. Nièvre, M 5224

DANS LE COMMERCE



AU PARADIS DES DAMES

Nouveautés

51, RUE DU COMMERCE

NEVERS



LAINAGES, SOIERIES, BLANC, TOILES
CONFECTIONS POUR DAMES & JEUNES FILLES
JUPONS, CORSAGES
Costumes Confections & sur Mesure

Nouveautés

6, RUE DES MERCIERS

NEVERS



MADAME,

Nous avons l'honneur de vous informer que notre EXPOSITION aura lieu le 28 MARS et Jours suivants, où vous pourrez vous rendre compte des OCCASIONS réellement avantageuses offertes à notre nombreuse Clientèle.

Espérant, Madame, que vous voudrez bien nous honorer de votre visite,
nous vous présentons nos bien respectueuses salutations.

Duterme.

SAISON D'ÉTÉ 1909.

LES INSTITUTRICES

C'est sans doute le point essentiel de cette période et l'un des héritages majeurs de la Troisième République : l'éducation des filles en particulier par les institutrices formées dans des écoles normales (à Varzy pour les hommes, à Nevers pour les femmes).

L'obligation scolaire et celle de construire des écoles de filles permettent en effet à une nouvelle génération de s'instruire, dans l'enseignement public comme privé.

FORMER LES INSTITUTRICES :

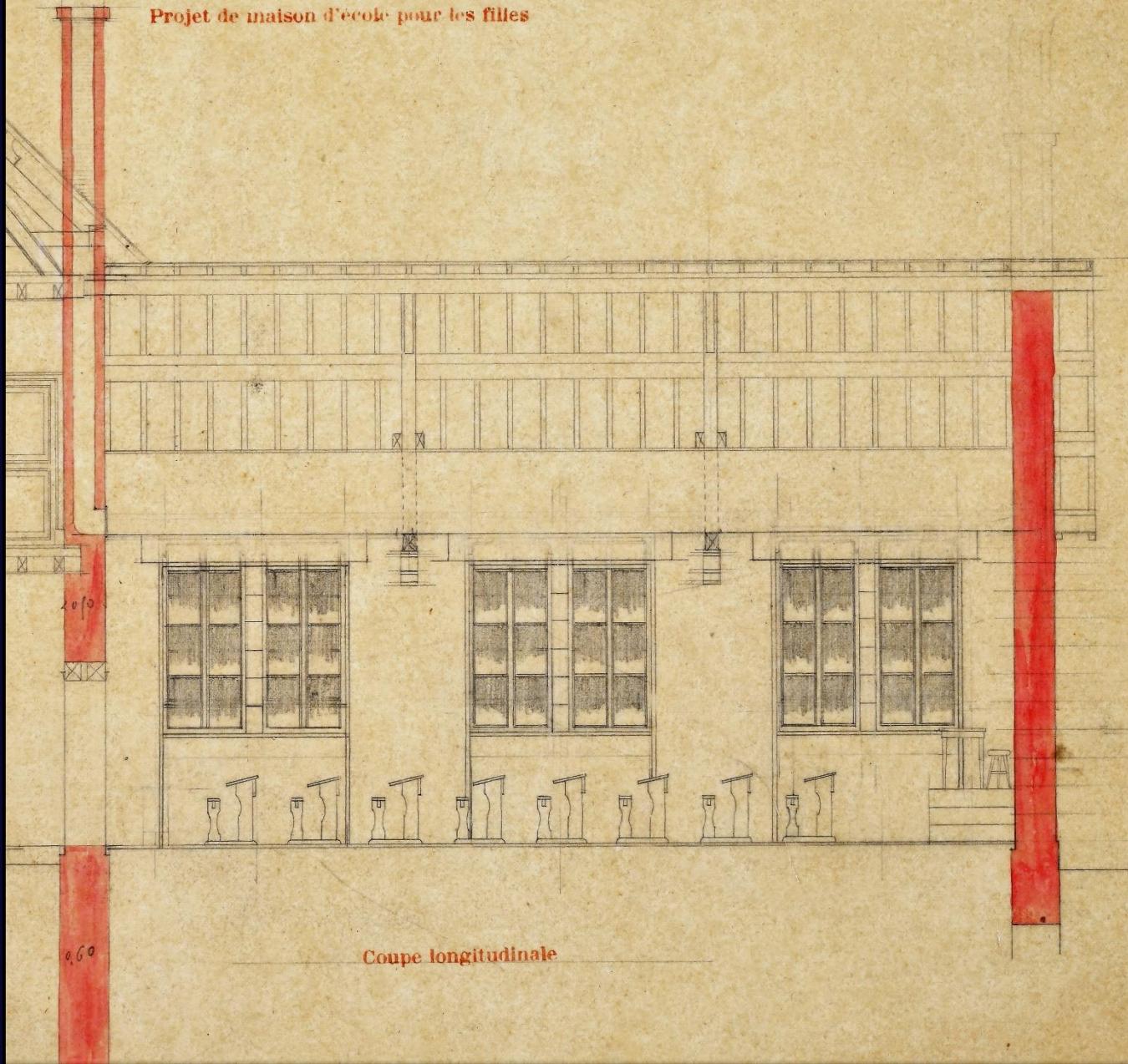
École normale de Nevers, boulevard Victor Hugo

132. - NEVERS. - Ecole Normale d'Institutrices



COMMUNE DE MILLAY

Projet de maison d'école pour les filles



Plan d'un
« projet de
maison d'école
pour les filles »,
commune de
Millay.
L'estrade de la
maîtresse ainsi
que les tables
et bancs des
élèves sont
figurés.

Arch. dép.
Nièvre, 54J158

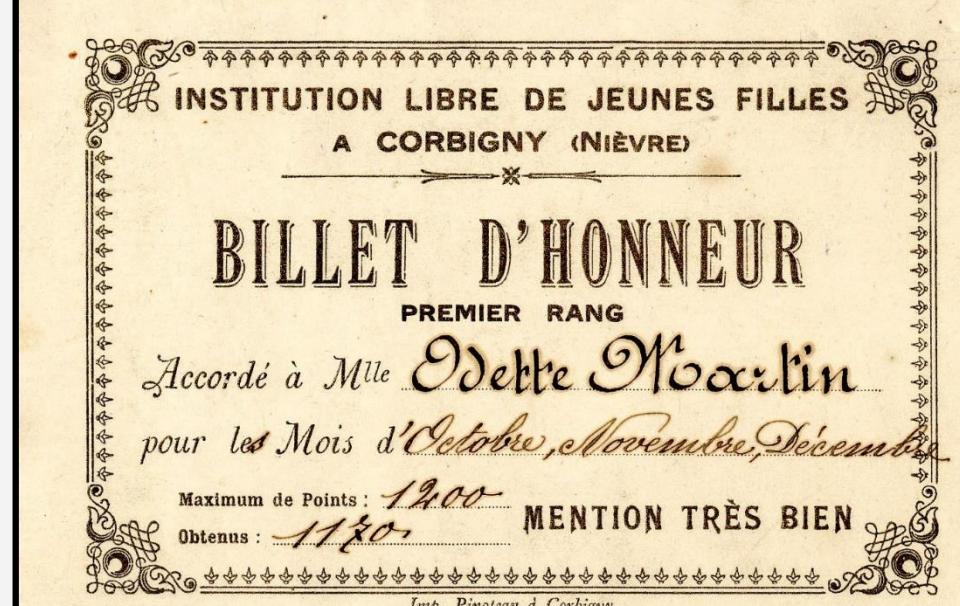


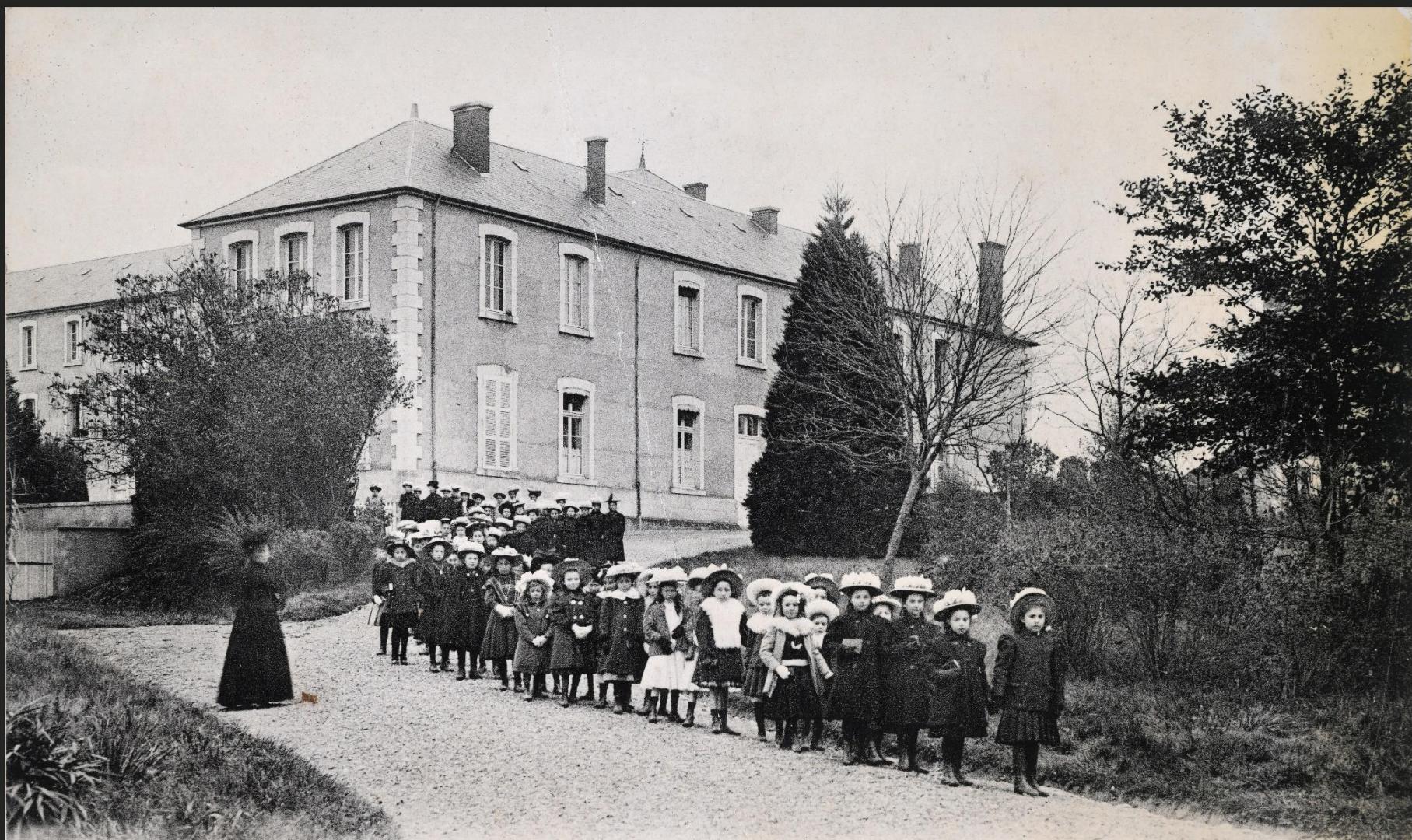
Corbigny. - Institution libre de Jeunes Filles. - Cour de récréation, côté des Petites

Dans la première moitié du 20^e siècle, la rentrée scolaire était fixée au tout début du mois d'octobre. Odette Martin a donc accompli un excellent premier trimestre et mérite cette mention très bien.

Institution libre de jeunes filles de Corbigny.

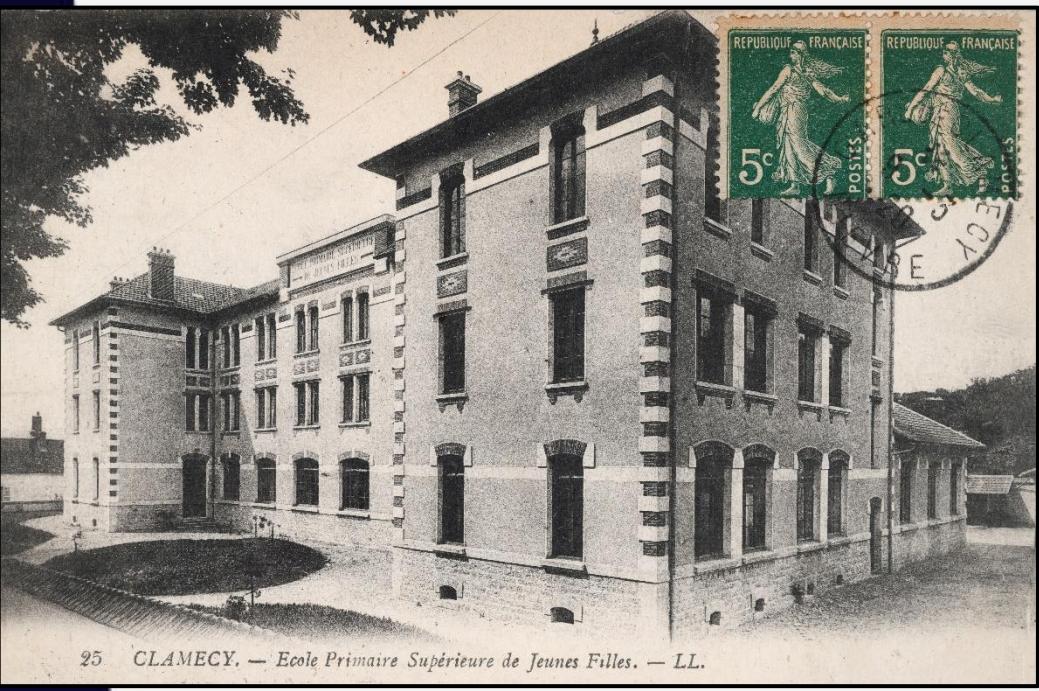
Arch. dép. Nièvre,
19 Fi 958 (ci-contre) et
26 Fi 38 (ci-dessous)





Corbigny. - Institution libre de Jeunes Filles. - Avenue principale

Arch. dép. Nièvre, 19 Fi 957



25. CLAMECY. — Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles. — LL.

À Clamecy (à gauche) et à Cosne-sur-Loire (ci-dessous), des écoles primaires supérieures de jeunes filles ont été construites pour leur permettre de poursuivre leur scolarité.



25. COSNE-sur-LOIRE — La nouvelle Ecole des Filles

Arch. dép. Nièvre, 19 Fi 955
(ci-dessus) et 19 Fi 960
(ci-contre)

LES OUVRIÈRES AUX MINES DE LA MACHINE

« La situation est excellente à La Machine où 1 089 hommes, 144 femmes et 118 enfants soit 1 351 ouvriers sont employés.

560 000 kilogrammes par jour sont extraits contre 450 à 500 000 kilo l'an passé ».

Journal de la Nièvre du mercredi 6 mars 1878

Aux mines de La Machine à la fin de la décennie 1870, **10,6 % des employés sont des ouvrières** (à noter que 8,7 % sont des enfants).

À CLAMECY, À LA CORDONNERIE NIVERNAISE, 1^{ÈRE} GRÈVE D'OUVRIÈRES

CLAMECY. — La Cordonnerie Nivernaise (côté Sud-Est).



LA 1ÈRE GRÈVE D'OUVRIÈRES

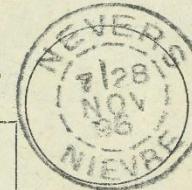
INDICATIONS DE RÉCEPTION.

11/3238

De P. to a
S. C. S. le 28-9-95
Lever au courant

Télégramme.

Indications de service.



INDICATIONS DE TRANSMISSION.

Pour

Paris Nièvre de ~~Leclercq~~ Clamecy 368 Mots dépôt le 28/11/95 à 11 h. (m. du)

Commissaire spécial Clamecy à l'Intérieur arrêté générale
Paris Préfet Nièvre sous préfet Clamecy — Hier matin une
grève partielle de 20 ouvrières piqueuses a éclaté à la cordonnerie
nivernaise à Clamecy au sujet d'un changement de tarifs ce matin une
déclaration de 3 grévistes a été reçue par le Directeur de Belmont après
quelques modifications les nouveaux tarifs ont été acceptés et tout fait
supposer que la reprise du travail aura lieu demain le calme le
plus absolu régné le me donne a recueillir des renseignements
en attendant s'il y a lieu des instructions

Télégramme du commissaire de police annonçant la grève de 20 ouvrières piqueuses de l'usine La cordonnerie nivernaise.

Arch. dép. Nièvre, M 6210



182. — CLAMECY. — Cordonnerie Nivernaise: Atelier de Pique

Yvonne Deguergue, édit. Nevers

Cette carte postale (réalisée postérieurement aux faits relatés précédemment), a été éditée, comme la suivante, par une femme, Yvonne Deguergue, très rare femme à travailler dans ce milieu très masculin.

Arch. dép. Nièvre, 19 Fi 952

LES OUVRIÈRES DU TEXTILE

98 — NEVERS — Blanchisserie Nivernaise. Vue d'ensemble



Yvonne Deguergue, édit.

Arch. dép. Nièvre, 19 Fi 928



99 — NEVERS — Blanchisserie Nivernaise. La Buanderie

Les femmes sont très présentes dans les métiers relatifs au textile.

Arch. dép. Nièvre, 19 Fi 410/1 et Arch. mun. Nevers, 5 Fi 2737

Ces deux cartes postales les montrent travaillant au sein de la Blanchisserie nivernaise à Nevers (buanderie et repassage).



100 — NEVERS — Blanchisserie Nivernaise. Salle de repassage

LA GRÈVE des Trieuses de chiffons de Nevers

Pour la première fois nous avons assisté à une grève de femmes.

Réunies le 6 octobre à huit heures du soir à la Bourse du Travail, après avoir mûrement réfléchi, elles ne pouvaient plus continuer à se laisser exploiter par des procédés aussi honteux, étant appelées à monter au treuil des fardeaux pesant de 200 à 300 kilos et sans avoir le droit de se rendre compte de la pesée de leur travail, étant payées au poids, ce qui laissait à leurs employeurs la latitude de le marquer suivant leurs désirs ; pour comble, on leur imposait une diminution de salaires de 25 0/0.

De telles conditions de travail ne pouvaient être acceptées.

Voilà, camarades, pourquoi elles se sont mises en grève : pendant 16 jours, elles ont eu un courage admirable ; sans défaillance, elles luttèrent contre leurs affameurs qui, chaque jour, les invitaient à venir reprendre le travail, essayant de semer la division dans leurs rangs, leur faisant entendre qu'elles étaient remplacées. Rien ne découragea leur volonté, et ce n'est qu'après avoir été pressenties par le patronat que la grève s'est terminée le 22 octobre.

22 octobre.

Loin de vous dire que le résultat est parfait, elles ont l'assurance aujourd'hui qu'elles ne seront plus considérées comme des déshéritées et ne porteront plus d'aussi lourdes charges au treuil ; nous appelons ici le rôle de l'inspection du travail ; elles auront le droit de contrôler la pesée, ce qui entraînera une augmentation de salaires.

La Fédération des Syndicats ouvriers de la Nièvre doit être fière aujourd'hui de compter dans son sein un syndicat de femmes, qui est appelé à devenir prospère grâce à l'attitude énergique de ses membres.

Le Comité de grève des trieuses de chiffons de Nevers adresse, au nom de toutes leurs camarades, les remerciements les plus sincères aux organisations, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont bien voulu leur venir en aide ; elles sauront s'en souvenir et auront à cœur plus tard, si le besoin s'en fait sentir, de contribuer en envoyant leur obole pour soulager leurs frères de misères pour la défense de leurs intérêts et sortir victorieux dans leurs revendications sociales.

Pour le Comité général de la Bourse du Travail de Nevers :

BONDoux.

La grève a eu lieu en octobre 1909 et a duré une quinzaine de jours. Il faut noter l'erreur du rédacteur dès

l'introduction : une grève de femmes a déjà eu lieu mais il ne semble pas l'avoir su.

Arch. dép.
Nièvre, 1 Per
224/1, Le
Prolétaire,
novembre
1909.

VIE PUBLIQUE
DES FEMMES
DE PLUS EN PLUS « VISIBLES »

LUTTER CONTRE LE COUP D'ÉTAT DE DÉCEMBRE 1851 À CLAMECY

Des archives datant de 1851-1852 ou postérieures à ce coup d'État montrent que quelques femmes se sont impliquées dans la défense, en vain, de la République. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs été condamnées.

Et, pour les épouses, pour les mères des condamnés transportés en Guyane ou en Algérie, les difficultés financières ont souvent été très importantes.

LA « COMMUNE » NIVERNAISE (AVRIL 1871)

Dans le mouvement communaliste d'avril 1871 qui touche Cosne et sa proche région, des femmes s'impliquent activement lors des manifestations. Sur 29 personnes poursuivies en justice, 5 sont des femmes.

CONFÉRENCE PRIVÉE

Par la

Citoyenne Paule MINCK

Le Dimanche 26 Novembre 1882

à 3 heures du soir,  salle du Café de la Loire

Sujet de la Conférence :

OPPORTUNISME RADICALISME SOCIALISME

Entrée : 20 c. pour les Citoyens et gratuite pour les Citoyennes

GOSNE. — Imprimerie F. COTTATIS, rue St-Nicolas, 3.

UNE CONFÉRENCIÈRE, PAULE MINCK

Paule Minck est très vraisemblablement la première femme à prendre la parole lors d'une conférence dans la Nièvre. Le commentaire d'un journal de la gauche radicale, *Le Patriote de la Nièvre*, montre que la route sera longue pour les femmes et leur émancipation... :

« Nous nous souviendrons que Mme Paule Minck est une femme, quoiqu'elle l'oublie en s'occupant de questions qui ne sont pas de la compétence des femmes, et qu'elles ne peuvent étudier, ni exposer comme il faut.

Après l'avoir entendue, nous gardons notre opinion sur les femmes conférencières et sur l'incompétence du sexe faible en pareilles questions ».

UN TRACT ÉLECTORAL DE 1902

Le document suivant est l'une des premières manifestations d'un groupe de femmes lors d'une élection législative dans la Nièvre, celle de 1902.

Ce Comité de la Nièvre de la Ligue des femmes françaises appelle les Nivernaises de toutes origines sociales à se grouper contre les francs-maçons qui veulent attenter à la religion chrétienne, les « anti-patriotes » (ce qui doit être une référence à l'affaire Dreyfus). Ce sont les radicaux-socialistes au pouvoir et derrière eux la République qui sont visés.

Les femmes qui signent cet appel sont pour la majorité d'entre elles issues des plus anciennes familles nobles de la Nièvre.

LIQUE DES FEMMES FRANÇAISES

COMITÉ DE LA NIÈVRE

Tout ce que nous aimons, tout ce que nous croyons, tout ce que nous vénérons est menacé, atteint. Nos enfants, notre foi, notre liberté, la France, tout est livré aux mains des sectaires. Nous ne pouvons être sauvés que par de **bonnes** élections ; les femmes de France ont résolu d'y contribuer, comme elles sont toujours intervenues dans les grandes détresses du pays, et ces listes ont pour but de nous associer à leur élan, en vous demandant toute votre influence et beaucoup d'argent.

Femmes Nivernaises, c'est la dernière heure qui nous est laissée pour nous sauver, c'est l'heure de l'action, de l'union et des sacrifices réels. Riches et pauvres, propriétaires et ouvrières nous sommes toutes sœurs, toutes chrétiennes, toutes françaises, liées nous et dévouées nous jusqu'à l'héroïsme !

Nous ne voulons plus de francs-maçons pour nous gouverner, car ils veulent fermer nos écoles chrétiennes et bientôt nos églises.

Nous ne voulons plus d'anti-patriotes qui traînent notre drapeau français dans la boue.

Nous ne voulons plus dans notre Nivernais des sectaires qui n'ont nulle pitié pour la foule qui souffre et qui nous oppriment tous de leur odieuse tyrannie.

Avec l'argent que vous nous donnerez **très largement**, avec l'influence que vous déployerez autour de vous.

Nous voulons et nous soutiendrons les candidats qui nous promettent :

La liberté pour notre religion ;

La liberté pour nos écoles ;

La gloire du drapeau de France.

Et notre cri de ralliement est et sera toujours :

DIEU, PATRIE, LIBERTÉ !

M^{me} la C^{esse} de MAUMIGNY, *Présidente.*

DE MEVOLHON, *Secrétaire.*

LE BLANC BELLEVAUX, *Trésorière.*

ERNEST ANDRIEU,

RENÉ SENLY,

VICTOR DU VERNE,

d'ASSIGNY,

COGNET,

MONTAGNON,

OSSAYE,

la C^{esse} de SAVIGNY,

GABRIEL TIERSONNIER,

DE TOYTOT,

M^{me} YVONNE JOURDAN du MAZOT, Guérigny.

M^{me}s MAGNARD, Fourchambault.

la C^{esse} de BOUILLÉ, douairière, Saint-Pierre-le-Moûtier.

SAURET, Cosne.

la C^{esse} de CHARRY, Prémery.

MORIO,

TESTE,

la C^{esse} GASTON de CHABANNES,

la Bonne d'AUTHUME, Moulins-Engilbert.

AUBERGY,

la Bonne de GALEMBERT,

la C^{esse} de PELLEPORT,

} Conseillères.

} Nevers.

} Lormes.

} Luzy.

IMP. L. CLOIX, NEVERS

UNE FAMILLE BOURGEOISE DE NEVERS



Jeanne Cécile Daulne, âgée de 32 ans, est l'épouse de Achille Carimantrand, résidant à Nevers, impasse de la Grippe en 1910.

D'après les archives conservées, c'est la première femme qui obtient l'autorisation de conduire une voiture.

Arch. dép. Nièvre, S 2411



(6358)

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de bien
vous souvenir m'autorise à
passer l'examen de
certificat de capacité
pour la conduite d'une
voiture automobile Renault
8 H.P.

Veuillez agréer, Monsieur
le Préfet, mes salutations
distinguides

Lurey le 1^{er} juillet 1910
au registre spécial de
la préfecture de la Nièvre
à Bourgogne à Moncey
le préfet en chef des mines
pour instructions
Tressy le 27 juillet 1910

Carimantrand

Le préfet Madame Achille Carimantrand prop.
DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE
Secrétaire général adjoint
S. J. Carimantrand né à Paris le 4 août 1877.

Demande adressée au préfet
par Mme Carimantrand pour
passer l'examen de capacité
de conduite d'une voiture
automobile en 1910.

Arch. dép. Nièvre, S 2411

L'impasse de la Grange

	1	Carimantran	Achille	1872	Q	C	chef	Dominie	
	2	Carimantran	Jeanne	1879	Paris	C	Jeanne	19	
	3	Carimantran	Henri	1899	Flavas	Q	fil	Eludian	
1	4	Perrette	Louis	1882	Paris	Q	-	Cocher	Carimantran
	5	Perrette	Jeanne	1882	Livry	Q	-	Cuisinière	C
	6	Grosset	Clementine	1877	La Charité	Q	-	Domestique	Q
	7	Bauvran	Marcel	1894	Chantilly	Q	-	Q	Q
2	10	{ Mercier	François	1854	Nevers	C	chef	Journalier	Nevers
	11	{ Coguillet	Paul	1850	Q	C	chef	Preston	
3	1	Coguillet	Annette	1848	Q	C	Scoure	19	
	2	Coguillet	Geanne	1855	S. Juliac	C	-	Domestique	Coguillet
	3	Beaume	Geanne	1855	S. Juliac	C	-	-	-

La famille Carimantran emploie un cocher, une cuisinière et deux domestiques (une femme et un jeune garçon).



Le Vote des Femmes

L'égalité des sexes ne me paraît pas une utopie plus grande que celle des citoyens entre eux. Quelles modifications le vote des femmes apporterait-il à la composition actuelle de la Société ?

Quoi qu'il en soit, je suis convaincu qu'elles voteraient pour la Tisane de Palthé, parce qu'elles ont à cœur le souci de la santé de ceux qu'elles aiment : leur mari, leurs enfants, leurs proches, autant et plus même que le souci de leur propre santé.

Or
connu et don
Saint-Marc,
longuement l
de Palthé ex

Or
Contre l
Contre l
de ses glaïres

Elle les
Quant à
démontré le
employer con
et contre tout

En dépit
leux) qui est
du sang et t
démangeaiso

Comme
fillettes pour
future. Toute
sans douleurs
retour d'âge
tumeurs, par

N'avais-
mal d'homme
(franco), à l
Nevers.

Cette publicité surprend puisque, en introduction, elle mentionne le nécessaire vote des femmes (voir ci-dessous) et pas seulement pour la tisane en question.

Arch. dép. Nièvre, *L'Éclaireur républicain de Nevers* en mai 1912

Le Vote des Femmes

L'égalité des sexes ne me paraît pas une utopie plus grande que celle des citoyens entre eux. Quelles modifications le vote des femmes apporterait-il à la composition actuelle de la Société ?

Quoi qu'il en soit, je suis convaincu qu'elles voteraient pour la Tisane de Palthé, parce qu'elles ont à cœur le souci de la santé de ceux qu'elles aiment : leur mari, leurs enfants, leurs proches, autant et plus même que le souci de leur propre santé.

PARTIE 3

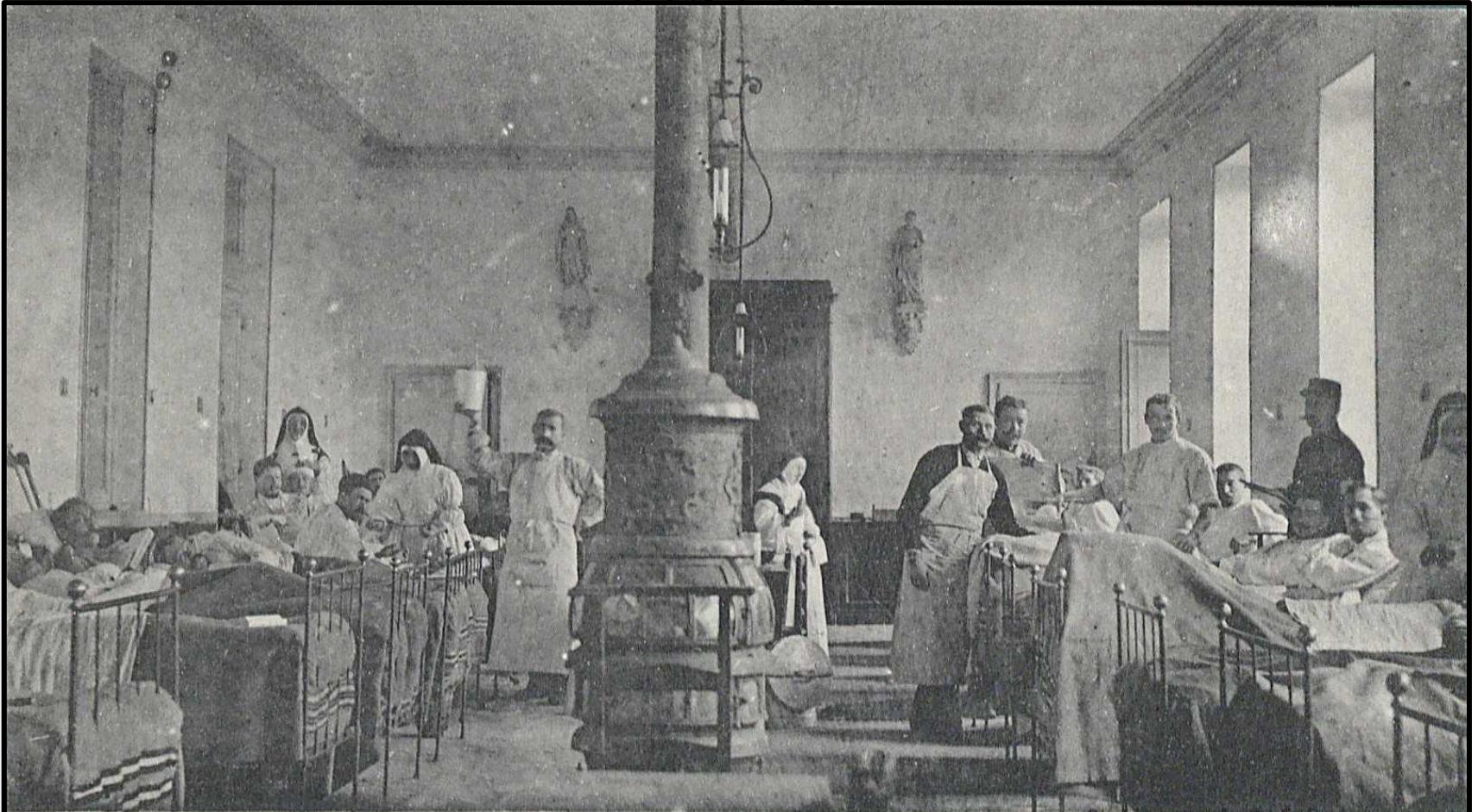
LES FEMMES
À L'ÉPREUVE DE LA
GRANDE GUERRE
(1914-1918)

DES INFIRMIÈRES AU CHEVET DES MALADES

Les cartes postales qui suivent permettent de visualiser le rôle important des femmes au sein des hôpitaux.

Les sœurs infirmières étaient toujours présentes à l'hôpital de Nevers et d'autres infirmières rejoignent des hôpitaux temporaires (on parle aussi d'ambulances comme celui de Saint-Gildard) très nombreux dans l'ensemble du département nivernais.

DES INFIRMIÈRES AU CHEVET DES MALADES (1914)



Simi-bromure A. B. F. Paris

Une salle de soldats blessés à l'ambulance de St-Gildard.
(Maison mère des sœurs de la Charité de Nevers. - 4 Décembre 1914)

Arch. dép. Nièvre, 19 Fi 388/4

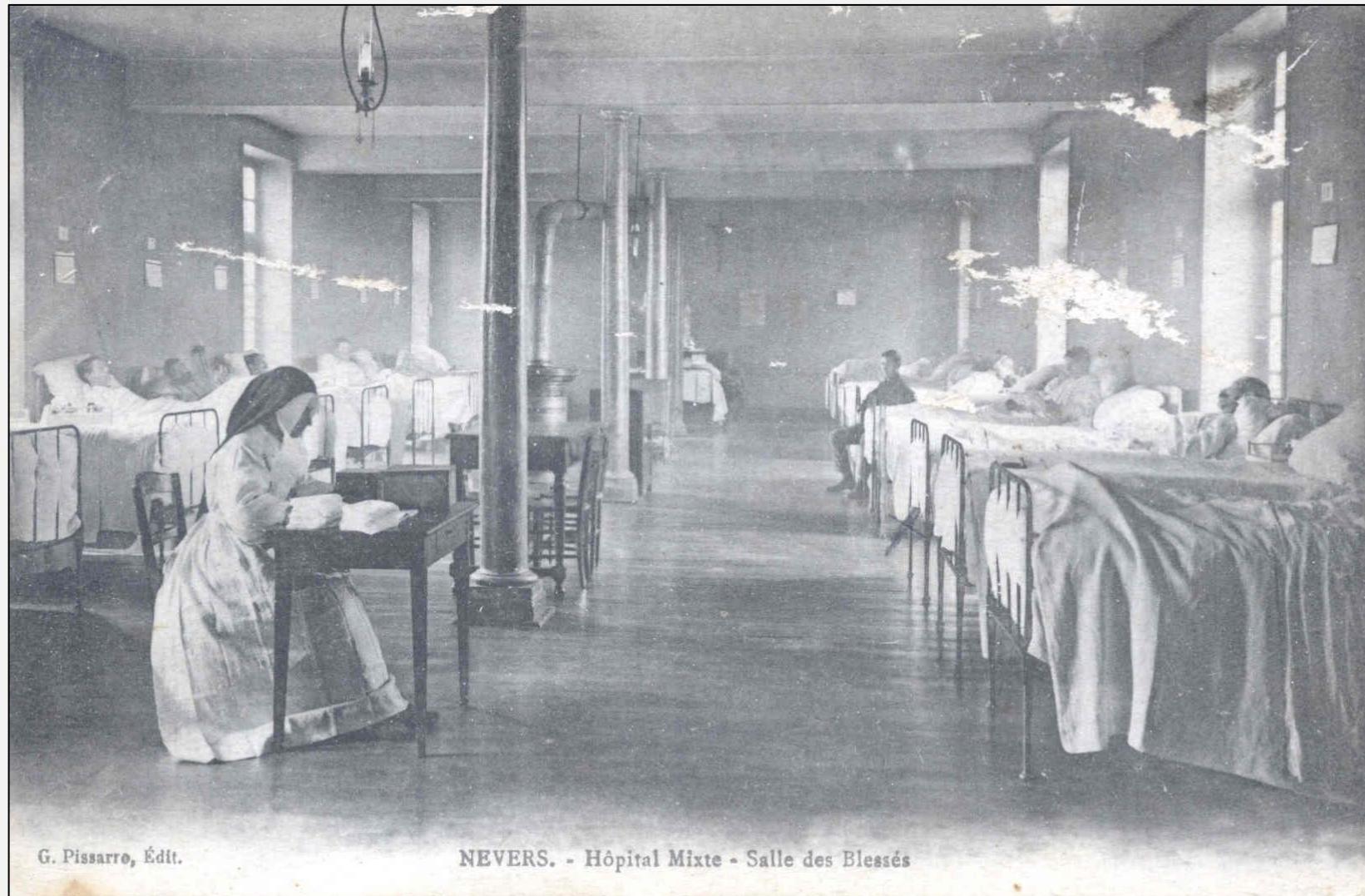
DES INFIRMIÈRES AU CHEVET DES MALADES (1914)



Simi-brumure A. E. F. Paris

Groupe de soldats blessés soignés à l'ambulance de St-Gildard.
(Maison mère des sœurs de la Charité de Nevers. - 15 Décembre 1914)

DES INFIRMIÈRES À L'HÔPITAL MIXTE

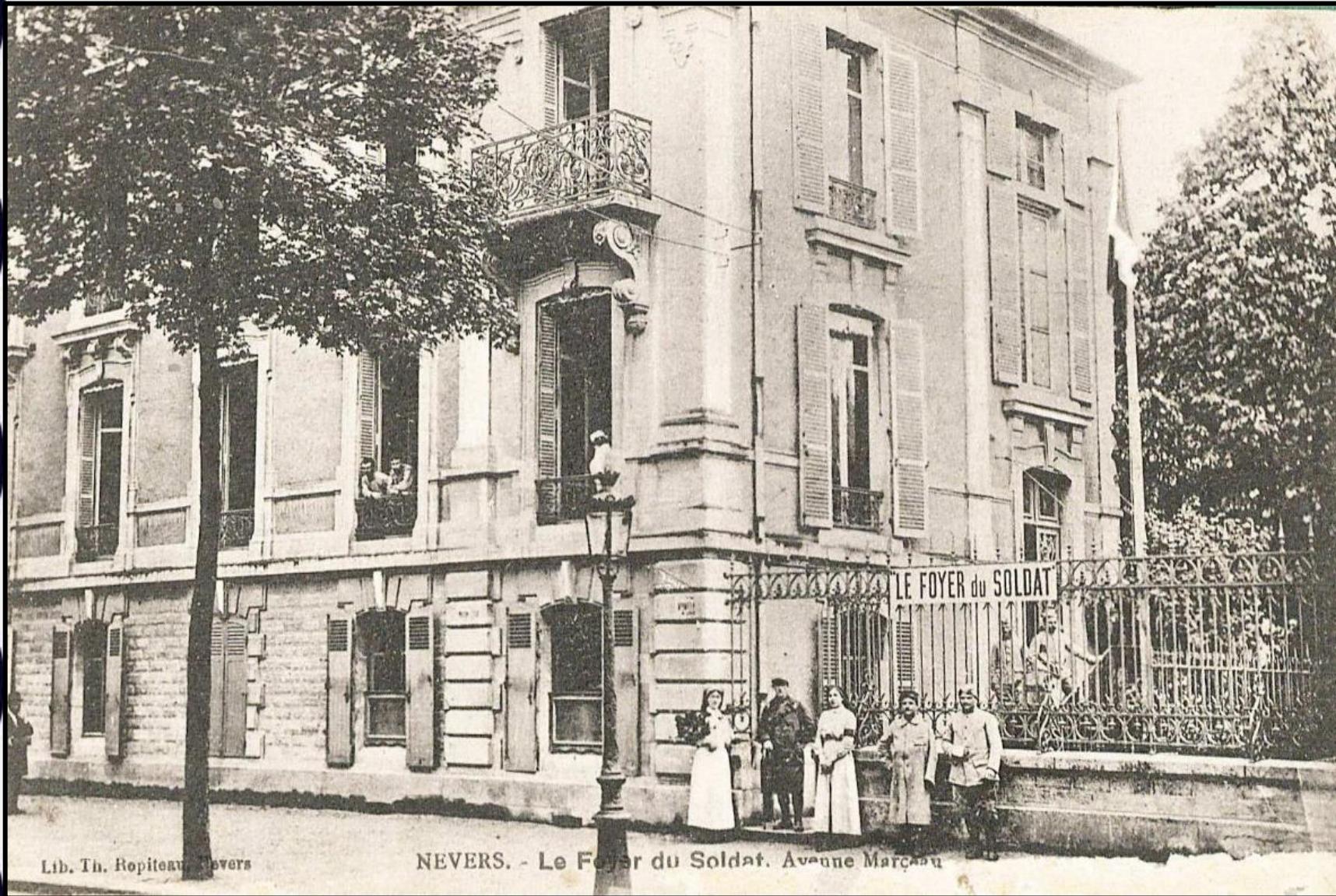


G. Pissarro, Édit.

NEVERS. - Hôpital Mixte - Salle des Blessés

Arch. mun. Nevers, 5 Fi 2943

LE FOYER DU SOLDAT À NEVERS



Ce bâtiment jouxte l'actuel commissariat de police de Nevers.

Arch. mun. Nevers, 5 Fi classeur 8.

NEVERS

LE « FOYER DU SOLDAT »

à Nevers

Quelques dames nivernaises viennent de créer en notre ville une institution qui existe et fonctionne déjà à souhait dans plusieurs autres villes de France et dont la grande utilité, l'opportunité et les heureux résultats ne sont plus à démontrer.

Le but qu'on se propose, dans les circonstances actuelles, est bien connu : ouvrir toutes grandes à nos chers « poilius », les portes d'une maison où ils puissent trouver, comme un véritable foyer, repos, récréation et l'empressement dévoué et tout familial de vrais amis.

C'est d'abord et surtout aux si nombreux blessés, soignés dans nos hôpitaux ou retenus dans nos dépôts de convalescents, et auxquels leur convalescence permet d'accorder quelques heures de sortie tous les jours que la sollicitude des initiatrices du « Foyer du Soldat », a songé. N'est-il pas, en effet, poignant au plus haut degré de voir tant de rauvillés, d'éclopés, réduits à traîner par les rues et dans les endroits publics leurs glorieuses blessures, ne sachant où se réfugier contre la fatigue vite survenue, contre la fréquente inclémence du temps, contre la monotonie d'une déambulation toujours la même et de chemins cent fois parcourus ? A tous ceux qui, journallement, croisent ces infortunés, ne vient-il pas de suite cette pensée : oh ! que ne puis-je leur offrir de venir s'asseoir quelque part où, en hiver, il fera chaud, frais en été, où un peu de bien-être leur sera offert ?

Aussi avons-nous été priés d'ouvrir dans nos colonnes une souscription à laquelle, nous n'en doutons pas, nos lecteurs voudront, en grand nombre, prendre part et, de cette façon, s'associer utilement à une œuvre du plus réel intérêt et du patriotisme le plus fécond.

Les sommes produites par cette souscription dont nous publierons les listes, seront, par nos soins, remises au trésorier du « Foyer ».

(1) Le comité d'initiative du « Foyer du Soldat », à Nevers, se compose de :

Mmes Bayle, Robert Eustache, Léon Talabot, Henri Talabot, miss Gladys Thompson, de la Croix-Rouge anglaise, M. Robert Eustache, trésorier.

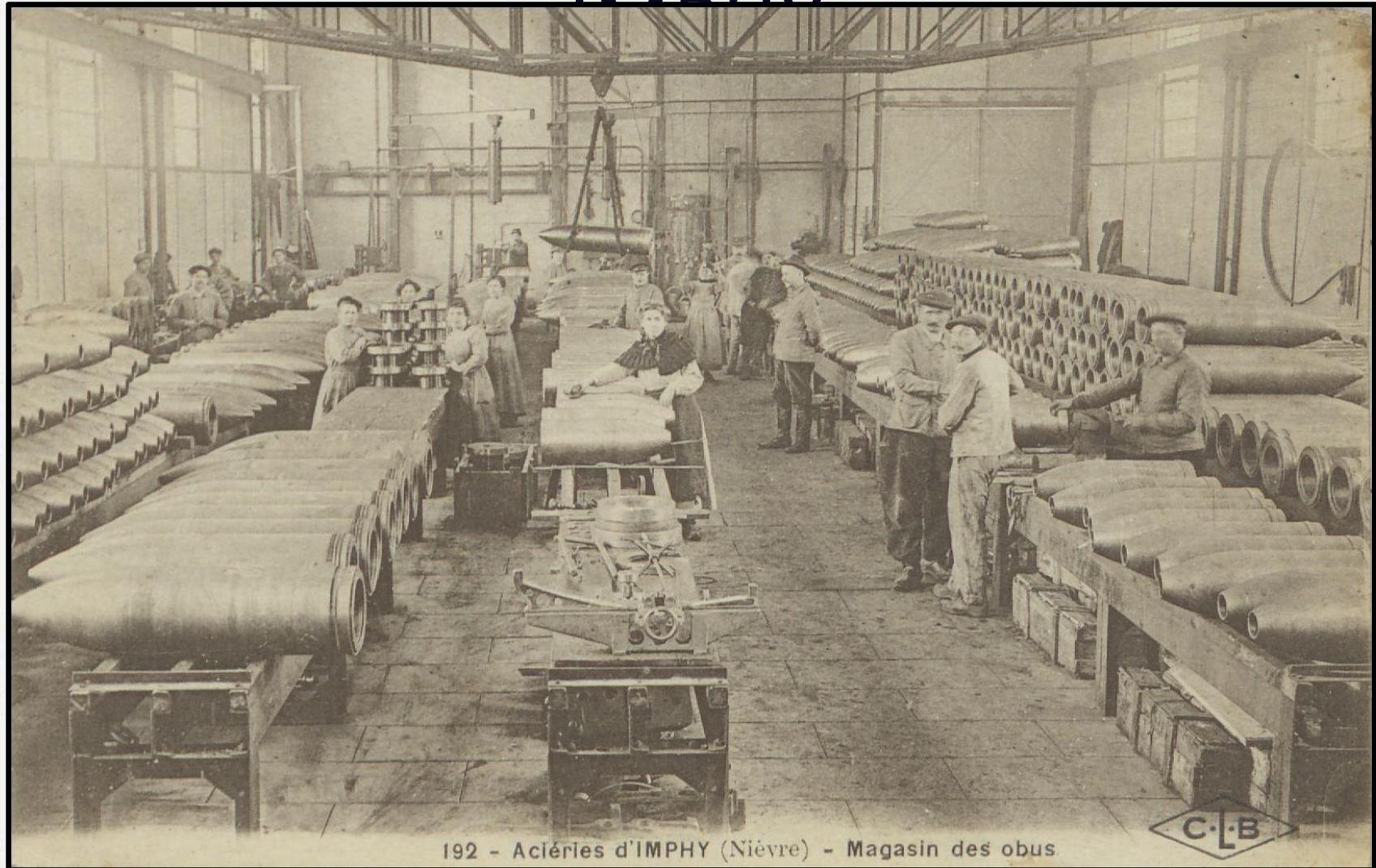




Jeanne Veau est la seule Nivernaise dont le nom est présent sur un monument aux Morts, celui de Chaumard. La mention « infirmière » est inscrite.

Au-dessus de son nom est inscrit celui de son frère cadet, décédé le 10 janvier 1915 dans un hôpital de Nancy des suites de fièvre typhoïde.

LES « MUNITIONNETTES » À IMPHY



192 - Aciéries d'IMPHY (Nièvre) - Magasin des obus

C-L-B

Arch. dép. Nièvre, 19 Fi 959

LES « MUNITIONNETTES » À FOURCHAMBAULT



Etablissements RÉMY - Le Coupage des Fils

Il s'agit ici de fils de fer barbelés. Arch. dép. Nièvre, 19 Fi 524

LA MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE AUX FORGES NATIONALES DE GUÉRIGNY, DEMANDÉE ET...

DANS LE DÉPARTEMENT **Main-d'œuvre féminine : Avis aux ouvrières**

L'administration des Forges nationales, à Guérigny, peut embaucher un certain nombre d'ouvrières.

Pour renseignements complémentaires les intéressées devront s'adresser à l'Office départemental de placement, à Nevers, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, ou à la préfecture de la Nièvre, 3^e division, 2^e bureau.

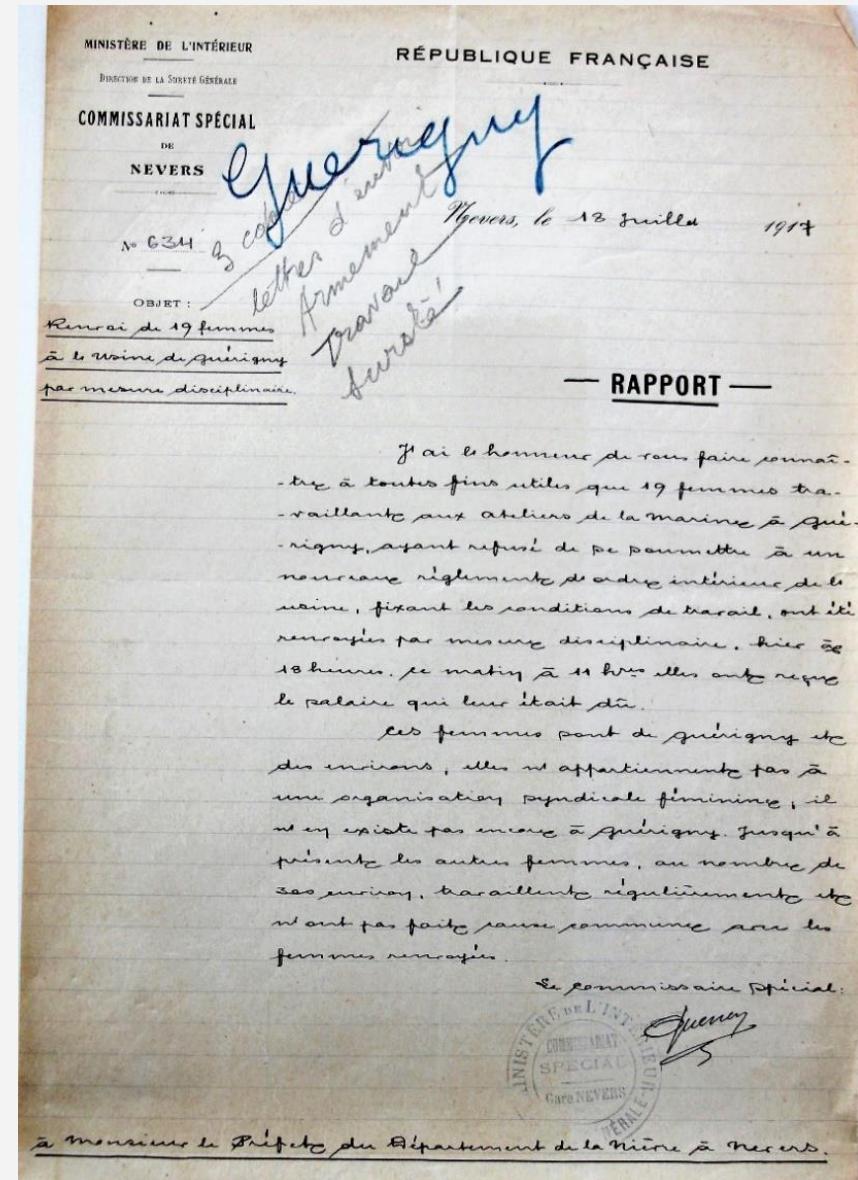
Arch. dép. Nièvre, *Journal de la Nièvre* du 1^{er} février 1917,
site Internet

... LICENCIÉE

Daté du 18 juillet 1917, le rapport ci-contre indique que 19 femmes qui refusent un nouveau règlement fixant les conditions de travail sont « renvoyées par mesure disciplinaire ».

Son auteur précise qu'elles n'appartiennent pas à une organisation syndicale féminine, « il n'en existe pas encore à Guérigny ». Il note qu'environ 300 femmes travaillent aux Forges (ce qui correspond au chiffre dans le tableau qui suit).

Arch. dép. Nièvre, M 6213.



SYNDICAT DES OUVRIERS MÉTALLURGIESTES DE FOURCHAMBAULT



SECTION DES FEMMES

AUX OUVRIÈRES,

La Section des Femmes, ayant pris la décision d'organiser une

GRANDE RÉUNION GÉNÉRALE

de toutes les ouvrières syndiquées ou non syndiquées, travaillant dans les Usines de Métallurgie,
vous êtes invitées à assister en grand nombre à cette réunion qui se tiendra le **DIMANCHE
29 JUILLET, à trois heures de l'après-midi, Salle de la Mairie.**

A notre appel, nous espérons que vous répondrez toutes présent et que vous saurez par la suite
rejoindre l'organisation en vue d'améliorations futures.

Les hommes ne seront admis à cette réunion que munis d'une convocation.

**LE BUREAU PROVISOIRE
DE LA SECTION DES FEMMES**

 Nouvelles -- Imprimerie Nouvelle L'Avenir

Cette réunion est la première organisée par cette section de femmes au sein du
« syndicat des hommes ». Elle se tient à Fourchambault le dimanche 29 juillet 1917.

Arch. dép. Nièvre, M 6239

LES FEMMES DANS LES USINES DE GUERRE NIVERNAISES

Le tableau ci-dessous et page suivante a été réalisé avec les renseignements extraits d'un rapport de décembre 1916.

Seule la dernière colonne n'apparaît pas sur le document original.

Arch. dép. Nièvre, R 2281.

Villes et noms des entreprises	Nature des productions	Nombre total de personnel	Nombre de femmes	Pourcentage des femmes
Guérigny (ateliers de la Marine)	Pièces détachées pour la Marine et obus	3 568	352	10
Imphy (aciéries)	Obus, éléments de canon et blindage	1 310	110	8,4
Prémery (Lambiotte et Cie)	Produits chimiques et acide sulfurique	264	57	21,6

Villes et noms des entreprises	Nature des productions	Nombre total de personnel	Nombre de femmes	Pourcentage de femmes
Fourchambault	Magnard	Obus, matériel d'artillerie et wagons	1 800	60
	Guilliet et Egré	Obus et éléments de canon	400	100
	Bouchacourt	Boulons et écrous	350	35
	Rémy	Barbelés	325	225
Nevers	La Pique	Obus et pièces diverses	422	48
	Ginouvès frères	Fusées, pièces pour poudrerie	210	105
	F. Meslé	Obus	181	46
	Pécard	Obus	90	11
	Société d'industrie chimique	Engrais et acide sulfurique	90	16
Total		9 010	1 165	13 %

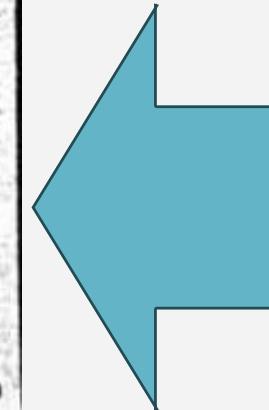
Mérite agricole

Par décret en date du 17 janvier 1920, la décoration du Mérite agricole a été conférée aux personnes ci-après désignées qui, pendant la guerre, ont réussi dans des conditions particulièrement difficiles, à suppléer, pour la direction ou l'exécution des travaux agricoles, les hommes appelés sous les drapeaux, de manière à obtenir les meilleurs rendements :

Mme Lecourieux, née Augustine Caroy, fermière à Saint-Amand.

Mme Coussy, née Jeanne-Louise Buhot, fermière, château de Mouchy, à Raveau.

Mme Boutault, née Annette Boutault, fermière à Alligny-Cosne.



Ces trois fermières ont été récompensées pour avoir poursuivi les travaux agricoles dans leurs exploitations pendant l'absence des hommes.

Arch. dép. Nièvre, site internet, *Journal de Cosne* du 24 janvier 1920